

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 janvier 2018
Français
Original : anglais

**Lettres identiques en date du 26 janvier 2018, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Comme suite à la lettre de la Mission permanente de l'Arabie saoudite en date du 23 janvier 2018 et d'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que, à la suite du dépôt de 2 milliards de dollars à la Banque centrale du Yémen par le Royaume d'Arabie saoudite, les forces de la coalition arabe constituée pour rétablir la légitimité au Yémen confirment que le port de Hodeïda restera ouvert pendant 30 jours, à compter du 21 janvier 2018, pour recevoir les biens humanitaires et les navires de commerce, y compris les cargaisons de carburant et de nourriture, conformément aux objectifs des forces de la coalition, qui sont d'améliorer la situation humanitaire du peuple yéménite et de renforcer le plus possible l'économie yéménite et les importations dans tous les ports du pays.

En outre, les forces de la coalition demandent de nouveau à l'Organisation des Nations Unies de renforcer les capacités du bureau du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies à Djibouti en vue d'empêcher les milices Houthis d'introduire clandestinement des armes et des équipements militaires au Yémen ; en effet, ces milices utilisent le port comme point de départ d'opérations qui portent atteinte à la sécurité de la navigation maritime dans la mer Rouge et le détroit de Bab el-Mandab.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent adjoint
(Signé) Khaled **Almanzlawiy**

